
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 9 septembre 2024 à 19 h
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Nancy BLANCHET, mairesse d'arrondissement
M. Richard DESCHAMPS, MBA, conseiller de la Ville
Mme Daniela ROMANO, conseillère d'arrondissement
M. Michel NOËL, conseiller d'arrondissement
M. Benoit AUGER, conseiller d'arrondissement

ABSENCES :

Mme Laura-Ann PALESTINI, conseillère de la Ville
Mme Josée TROILO, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

M. Steve BARKLEY, Directeur d'arrondissement
Mme Diane BIBEAU, secrétaire d'arrondissement substitut
Mme Catherine Simard, Directrice des services administratifs en arrondissement

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h.

CA24 20 0336

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 septembre 2024 tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement en ajoutant le point suivant :

20.07.1 Amender la résolution CA24 20 0277 afin de corriger le nom de quatre organismes qui ont été identifiés de façon erronée.

Adoptée à l'unanimité.

10.02

CA24 20 0337**Période de questions des citoyens**

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

Questions posées par	Sujet de l'intervention
Katherine Langford	Vitesse sur le boul. Bishop-Power
Ricardo Troini	Refoulement et nettoyage des égouts pluviaux et sanitaires
David Sheikhzadeh	Vitesse sur le boul. Bishop-Power Localisation de l'arrêt d'autobus #114 de la STM sur le boul. Bishop-Power
Jihene Bibi	Nuisance sonore de la compagnie COGIR
Maude Ouellet	Sécurisation de l'intersection du boul. Newman et de la rue Viola-Desmond Vitesse sur la rue Allard Absence de piste cyclable dans le secteur
Michel Dang	Localisation de l'arrêt d'autobus #114 de la STM sur le boul. Bishop-Power
Michel-André Vallières-Nollet	Plan de l'arrondissement pour la réduction de la vitesse sur les rues résidentielles
Stanislava Sokolova	Tentes dans le parc Angrignon Présence de sans-abri dans les parcs la nuit

10.03

CA24 20 0338**Décès - Mme Lucille Lagueux**

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de madame Lucille Lagueux survenu le 31 juillet 2024.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.04

CA24 20 0339**Décès - Mme Lise Germain**

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de madame Lise Germain survenu le 4 septembre 2024.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.05

CA24 20 0340
Décès - M. Paul Voizard

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Paul Voizard survenu le 20 août 2024.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.06

CA24 20 0341
Décès - Mme Reine Beaulieu

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de madame Reine Beaulieu survenu le 14 août 2024.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.07

CA24 20 0342
Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 12 août 2024

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 12 août 2024, à 19 h.

Adoptée à l'unanimité.

10.08

CA24 20 0343

Dépôt des comptes rendus du comité de circulation

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

De déposer les comptes rendus des rencontres du comité de circulation du 23 avril et 5 juin 2024.

Adoptée à l'unanimité.

10.09 1247151027

CA24 20 0344

Dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

De déposer le compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 14 août 2024.

Adoptée à l'unanimité.

10.10 1245459033

CA24 20 0345

Dépôt d'une pétition - Ligne d'autobus 58 du circuit de la Société de Transport de Montréal

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

De déposer la pétition reçue de citoyens en opposition au retrait de la ligne d'autobus 58 du circuit de la Société de Transport de Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

10.11 1242484038

CA24 20 0346

Dépôt d'une pétition - Implantation d'une nouvelle zone SRRR sur un tronçon de la rue Lyette

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

De déposer la pétition reçue de la part de citoyens de la rue Lyette visant l'implantation d'une nouvelle zone SRRR sur un tronçon de cette rue.

Adoptée à l'unanimité.

10.12 1242484037

CA24 20 0347

Journée internationale de la démocratie du 15 septembre 2024

ATTENDU QUE la Journée internationale de la démocratie est célébrée depuis 2007 par l'Organisation des Nations Unies et est tirée de l'adoption, en septembre 1997, de la Déclaration universelle sur la démocratie;

ATTENDU QUE la démocratie est essentielle au fonctionnement de notre société, permet l'implication des citoyen.ne.s dans son développement et s'exerce partiellement dans plusieurs pays;

ATTENDU QUE les élu.e.s municipaux veulent témoigner de l'importance de la démocratie;

ATTENDU QUE la Ville de Montréal déploie plusieurs mécanismes démocratiques depuis de nombreuses années (conseil municipal et d'arrondissement, commissions permanentes, budgets participatifs, Office de Consultation Publique de Montréal, Élection Montréal, etc.);

ATTENDU QUE la Ville de Montréal soutient des organisations, dont Concertation Montréal, qui contribuent au développement et au maintien de la vie démocratique;

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

De proclamer la journée du 15 septembre comme celle de la *Journée internationale de la démocratie*;

De souligner l'importance de la démocratie, à travers l'éducation dès le plus jeune âge et la valorisation des instances qui la portent;

De souligner l'importance de la participation citoyenne, en particulier celle des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés, dans le processus démocratique; et

D'encourager les initiatives visant à sensibiliser les citoyen.ne.s quant à leur rôle crucial dans le maintien et le développement de la démocratie.

Adoptée à l'unanimité.

15.01 1247405003

CA24 20 0348

Contribution financière à l'Association des artistes de LaSalle - Conférence du sculpteur Jean-Pierre Larocque - Le fusain et l'argile

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 150 \$, taxes incluses si applicables, à l'Association des artistes de LaSalle inc. pour présenter la conférence du sculpteur Jean-Pierre Larocque, intitulée « Le fusain et l'argile » dans le cadre du Salon d'automne 2024; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1245404012

CA24 20 0349

Contribution financière à L'Avant-Scène - Participation au Gala des Arlequins

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 150 \$, taxes incluses si applicables, à L'Avant-Scène pour la participation au Gala des Arlequins qui a eu lieu le 15 juin 2024 à Trois-Rivières, événement annuel organisé par la Fédération québécoise du théâtre amateur (FQTA); et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1245404013

CA24 20 0350

Remise de titres de transport à 4 organismes - Activités camps de jour de l'été 2024

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'entériner l'autorisation de remettre de titres de transport à 4 organismes reconnus afin de soutenir les activités offertes par les camps de jour de l'été 2024.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1248420026

CA24 20 0351

Permis saisonnier de hockey - Regroupement d'employés de l'arrondissement

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'accorder un permis saisonnier de hockey à titre gratuit à un regroupement d'employés de l'arrondissement de LaSalle pour l'utilisation de l'aréna Jacques-Lemaire pour la saison 2024-2025 d'une valeur de 5 785,50 \$.

Adoptée à l'unanimité.

20.04 1248420028

CA24 20 0352

Contribution financière à l'athlète laSalloise Makesha Walker - Participation à la compétition d'athlétisme Princeton-Larry Ellis Invitational

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 250 \$, toutes taxes incluses si applicables, à l'athlète laSalloise Makesha Walker pour sa participation à la compétition d'athlétisme Princeton-Larry Ellis Invitational qui a eu lieu les 12 et 13 avril 2024.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 1248420030

CA24 20 0353

Contribution financière à l'organisme Eau Vive LaSalle - Programme de soutien aux nouveaux projets

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'accorder un montant de 2 000 \$, toutes taxes incluses si applicable, à l'organisme Eau Vive LaSalle dans le cadre du programme de soutien aux nouveaux projets de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1248420027

CA24 20 0354

Contribution financière au Council for Black Aging Community of Montréal inc. - Achat d'une publicité dans le bottin annuel

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'autoriser l'achat d'une publicité dans le bottin annuel de la conférence « Navigating Wellness and Wisdom in Aging » du Council for Black Aging Community of Montréal inc. au coût de 250 \$, taxes incluses si applicables, dans le cadre de la conférence sur la santé qui aura lieu le 19 octobre 2024; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.07 1247405002

CA24 20 0355

Amendement de la résolution CA24 20 0277 - Correction des noms de quatre organismes

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'amender la résolution CA24 20 0277 afin de corriger les noms de quatre organismes qui ont été identifiés de façon erronée :

Association mineure de Soccer de LaSalle inc., corrigé comme suit : Association de soccer mineur de LaSalle inc.;

Centre multiculturel de ressources de LaSalle, corrigé comme suit : Centre multiculturel de ressources de LaSalle (CMRL);

Le Club Jeune Aire, corrigé comme suit : Club Jeune Aire LaSalle; et

Leaders Basketball, corrigé comme suit : Programme de Basketball des Leaders.

Adoptée à l'unanimité.

20.07.1 1248420031

CA24 20 0356

Amendement de la résolution CA23 200411 - Désignation de la mairesse suppléante

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'amender la résolution CA23 200411 afin de désigner madame la conseillère d'arrondissement Daniela Romano à titre de mairesse suppléante pour les mois de septembre, octobre, novembre et décembre 2024.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1242484039

CA24 20 0357

Compétition de surf à la vague à Guy au parc des Rapides - Association Grand Surf Montréal

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'autoriser Eau Vive LaSalle à tenir la première compétition de surf de rivière à Montréal à la Vague à Guy au parc des Rapides le samedi 28 septembre 2024, à vendre de la nourriture lors d'un BBQ, à se procurer un permis pour la vente de boissons alcoolisées et pour l'organisation d'un tirage; et

D'accorder une contribution financière de 4 000 \$, taxes incluses si applicables.

Il est de la responsabilité de l'organisme de s'assurer que tous les partenaires respectent les règlements en vigueur et obtiennent tous les permis et autorisations nécessaires à la réalisation de l'événement.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1248420025

CA24 20 0358

Reddition de comptes

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'entériner la liste des bons de commande autorisés et la liste des virements budgétaires pour la période du 25 juillet au 25 août 2024 ainsi que la liste des factures non associées à un bon de commande pour juillet 2024.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1243035012

CA24 20 0359

Avis de motion - LAS-0060-3 - Occupation domaine public - Chantiers privés

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller de la Ville, Richard Deschamps, de l'adoption à une séance subséquente du conseil d'arrondissement du règlement numéro LAS-0060-3 amendant le règlement sur l'occupation du domaine public numéro LAS-0060 afin de modifier des dispositions relatives à l'occupation temporaire du domaine public, la mobilité et l'habillage des grands chantiers privés.

40.01 1245459029

CA24 20 0360

Dépôt et présentation - LAS-0060-3 - Occupation domaine public - Chantiers privés

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

De déposer et présenter le projet de règlement LAS-0060-3 amendant le règlement sur l'occupation du domaine public LAS-0060 afin de modifier des dispositions relatives à l'occupation temporaire du domaine public, la mobilité et l'habillage des grands chantiers privés.

Adoptée à l'unanimité.

40.02 1245459029

CA24 20 0361

Adoption - Règlement LAS-0161-2 - Tarification des frais de services de fourrière et des frais associés aux travaux d'aqueduc

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'adopter le règlement LAS-0161-2 amendant le règlement LAS-0161 établissant les tarifs afin d'abroger les frais de services de fourrière et d'apporter des précisions quant aux frais associés aux travaux d'aqueduc.

Adoptée à l'unanimité.

40.03 1242484036

CA24 20 0362

Adoption - Règlement 2030-LAS-63 - Circulation et sécurité publique

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'adopter le règlement 2030-LAS-63 amendant le règlement 2030 relatif à la circulation et à la sécurité publique, afin de modifier la limite de vitesse permise sur certaines rues dans l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1247151022

CA24 20 0363

Adoption - Règlement 462-1 - Correction de générique de rues

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'adopter le règlement numéro 462-1 amendant le Règlement numéro 462 portant sur la dénomination de certaines rues de la municipalité afin de corriger les génériques des rues Senécal, Allion, Gérald et Lacharité qui suivent un axe nord-sud et qui sont officialisées comme des avenues. Il vise également à corriger la graphie Senécal qui était auparavant erronément écrite Sénécal.

Adoptée à l'unanimité.

40.05 1242484034

CA24 20 0364

Adoption - Premier projet de résolution (PP-34) - Projet d'aménagement sur le lot 1 930 790- (225, avenue Lafleur)

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro LAS-0041, le premier projet de résolution (PP-34) visant à définir sur le lot 1 930 790 (225, avenue Lafleur) les normes et les conditions relatives aux usages, à l'aménagement paysager, à l'architecture, au stationnement, à la circulation, au déneigement et à la gestion des matières résiduelles et ce malgré les dispositions prévues au Règlement de zonage 2098 , puisqu'il :

- respecte les objectifs du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal;
- propose une occupation compatible avec celles du milieu d'insertion et ne cause pas de préjudices sérieux au développement des terrains voisins;
- présente des qualités d'intégration sur le plan de l'implantation, de la volumétrie, de la densité et de l'aménagement des lieux;
- contribue à la mise en valeur du domaine public et assure un environnement sécuritaire;
- propose une organisation fonctionnelle de qualité;
- minimise les impacts négatifs sur la circulation; et
- minimise les impacts environnementaux.

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1249783001

CA24 20 0365

Nouvelle prescription de stationnement sur la rue Léger dans l'arrondissement

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'autoriser une nouvelle prescription de stationnement sur la rue Léger entre le boulevard Newman et la rue Cordner dans l'arrondissement de LaSalle;

D'autoriser que la prescription de stationnement interdit les mardis, jeudis et dimanches de 19 h à 7 h sur le côté est de la rue Léger entre le boulevard Newman et la rue Cordner soit changée pour du stationnement interdit les lundis du 16 avril au 15 novembre de 13 h à 17 h et interdit les lundis, mercredis et vendredis de 8 h à 17 h sauf avis contraire du 16 novembre au 15 avril; et

D'autoriser que la prescription de stationnement interdit les lundis, mercredis et vendredis de 19 h à 7 h sur le côté ouest de la rue Léger entre le boulevard Newman et la rue Cordner soit changée pour du stationnement interdit les mardis du 16 avril au 15 novembre de 13 h à 17 h et interdit les mardis, jeudis et samedis de 8 h à 17 h sauf avis contraire du 16 novembre au 15 avril.

Les nouvelles dispositions deviendront effectives lorsque la nouvelle signalisation aura été installée.

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1247151024

CA24 20 0366

Nouvelle prescription de stationnement sur la rue Emslie dans l'arrondissement

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'autoriser une nouvelle prescription de stationnement sur la rue Emslie à l'est de l'avenue Dollard dans l'arrondissement de LaSalle;

D'autoriser que la prescription de stationnement interdit du lundi au dimanche de 0 h à 19 h et les lundis, mercredis, vendredis et dimanches de 19 h à 24 h sur le côté nord de la rue Emslie à l'est de l'avenue Dollard soit changée pour du stationnement interdit les lundis, mercredis et vendredis de 19 h à 7 h; et

D'autoriser que la prescription de stationnement interdit les mardis, jeudis et samedis de 19 h à 24 h sur le côté sud de la rue Emslie à l'est de l'avenue Dollard soit changée pour du stationnement interdit les dimanches, mardis et jeudis de 19 h à 7 h.

Les nouvelles dispositions deviendront effectives lorsque la nouvelle signalisation aura été installée.

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1247151025

CA24 20 0367

Espaces de stationnement réservés pour personnes à mobilité réduite dans l'arrondissement

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'autoriser des espaces de stationnement réservés pour personnes à mobilité réduite dans l'arrondissement de LaSalle :

- Un sur la rue d'Eastman
- Un sur l'avenue Latour
- Un sur la rue Thierry
- Un sur la rue Bédard
- Un sur la rue Hébert
- Trois sur la rue Gloria

Adoptée à l'unanimité.

40.09 1247151026

CA24 20 0368
Regroupement de PIIAD

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

De réunir pour adoption les points 40.11 à 40.13.

D'approuver les projets soumis aux points 40.11 à 40.13.

Adoptée à l'unanimité.

40.10

CA24 20 0369
PIIAD - Modification des façades au 7200, rue Saint-Patrick - lot 1 447 694

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (3003305466), les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin de modifier des façades donnant sur une voie publique située au 7200, rue Saint-Patrick (lot 1 447 694), considérant que le projet respecte les objectifs et critères applicables du Règlement relatif aux PIIAD (chapitre 9 : Usage industriel) et (chapitre 14 : Le parcours riverain) puisqu'il;

- utilise des matériaux de revêtement de qualité égale ou supérieure à ceux existants;
- favorise la qualité architecturale, esthétique et fonctionnelle;
- valorise une expression architecturale qui s'inspire du contexte environnant.

Adoptée à l'unanimité.

40.11 1245459032

CA24 20 0370
PIIAD - Modification de l'entrée principale du quadruplex situé au 7707, rue Édouard - lot 1 079 898

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de construction (demande 3003398663), les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin de modifier l'entrée principale du bâtiment situé au 7707, rue Édouard (1 079 898), considérant que le projet respecte les objectifs et critères applicables du Règlement relatif aux PIIAD (chapitre 24 : Village des Rapides) puisqu'il :

- s'harmonise et met en valeur le milieu résidentiel;
- permet l'intégration des nouvelles interventions au milieu urbain existant;
- assure le respect du paysage très distinctif à la fois urbain et villageois du quartier; et
- valorise le patrimoine architectural du quartier.

Adoptée à l'unanimité.

40.12 1245459030

CA24 20 0371

PIIAD - Agrandissement du bâtiment sis au 8467, rue George - lot 1 234 872

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis d'agrandissement (demande 3003215284), les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin d'agrandir le bâtiment sis au 8467, rue George (lot 1 234 872), en transformant uniquement l'ajout de 1980, considérant que le projet respecte les objectifs et critères applicables du Règlement relatif aux PIIAD (chapitre 26 : Riverside) puisqu'il :

- prend en considération le traitement des bâtiments comparables de qualité, situés dans le voisinage, au niveau des parements et des ouvertures;
- respecte les caractéristiques distinctives du secteur Riverside; et
- assure l'utilisation de matériaux et détails architecturaux de qualité équivalente ou supérieure à celle des parties existantes.

Adoptée à l'unanimité.

40.13 1245459031

CA24 20 0372

Décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'entériner les décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines de la Direction d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

50.01 1246456008

CA24 20 0373

Levée de la séance

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

De lever la séance à 20 h 22.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal.

Nancy BLANCHET
Mairesse d'arrondissement

Diane BIBEAU
Secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 octobre 2024.